CHEZ NOUS

à Sarroux-Saint Julien

BULLETIN MUNICIPAL Nº 12

JUIN 2022

ÉDITO

omment commencer cet édito dans le contexte actuel ? Nous pensions en avoir fini avec les « pandémies », mais... le Covid est encore là et un autre fléau est apparu : l'agression russe en Ukraine, qui fait écho à un ancien, en France, toujours à l'affût : celui des extrêmes. Comment est-il possible de faire croire que le rejet de l'autre (même bien « enveloppé » et pour quelque raison que ce soit), permettrait de régler tous les problèmes ?

L'invasion de l'Ukraine par la Russie bouleverse en effet nos certitudes, rappelant à tous les heures sombres de l'exode. Comment ne pas s'inquiéter des conséquences de ce conflit aux portes de l'Europe qui va peser sur nos économies, nos relations?

Sur notre commune, nous essayons de travailler à l'amélioration de notre qualité de vie, collectivement et en gardant toujours en tête l'intérêt général. Être attentifs au cadre de vie, aux repas des enfants à l'école y participe comme le fait que ces mêmes enfants, leurs parents et d'autres, puissent disposer des meilleurs services possibles. Ouvrir un tiers-lieu et un pôle santé pour un montant de 600 000 €, soutenir de façon conséquente les nombreuses associations de la commune y participe également. Comme je l'ai précisé lors du con-

DATES A RETENIR

- ◆ Dimanche 12 juin ler tour des élections législatives
- ◆ Samedi 18 juin
 Comité d'Animation: Feu de Saint-Jean
- ◆ Dimanche 19 juin
 2^{ème} tour des élections législatives
- Dimanche 26 juin
 Foyer Rural: Vide-grenier
- ◆ Samedi 16 juillet (date à confirmer)
 H. C. C.: Balade et concert à Saint-Nazaire
- Samedi 6 & dimanche 7 août

 Comité d'Animation: Fête de Saint-Julien
- ◆ Samedi 6 au dimanche 15 août

 A. L. C: Exposition Art et d'Artisanat
- ◆ Samedi 27 & dimanche 28 août Foyer Rural: Fête de la Saint-Barthélemy
- ◆ Dimanche 4 septembre Comité d'Animation: Concours de belote



seil municipal consacré au budget, un bel exemple de démocratie participative est donné par tous les bénévoles qui s'engagent dans les associations. Notre choix a donc été pour ce budget 2022 de maintenir tous ces postes. Pour ce faire et pour anticiper les augmentations déjà importantes, tant au niveau des énergies que des matières premières, nous avons décidé d'augmenter la taxe foncière. Cette hausse a été votée à l'unanimité. Nous n'avions encore jamais relevé les taux d'imposition. Les dotations étant ce qu'elles sont, le seul levier financier dont disposent les communes, avec la suppression de la taxe d'habitation, reste la taxe foncière. C'est un choix gouvernemental de ne pas soutenir plus fortement les communes « en première ligne » sur le front des dépenses incompressibles. Certains travaux que nous réalisons ne sont pas toujours très visibles, mais l'objectif est toujours de faire baisser de façon pérenne les dépenses de fonctionnement (exemple

VOS RUBRIQUES

Pages 2,3, 4 - Conseil municipal

Page 5 - Conseil municipal / Transfert des biens de section

Pages 6 & 7 - Budget

Page 8 - École / Les Amis des Reflets d'automne

Page 9 - A. L. S. H. / ZB Savonnerie / Refuge animalier

Page 10 - Enquête publique P. L. U. i.

Page 11 - Infos en vrac / Foyer rural du plateau bortois

Page 12 - La Dordogne de villages... / Aquaterra

Page 13 - Ping Sarroux-Saint Julien / Comité d'animation

Page 14 - A. L. C. / Essai E. D. F.

Page 15 - Cérémonies / Recherche

Page 16 - Judo-Club / État civil

des rénovations thermiques pour les bâtiments communaux). Investir régulièrement sur des programmes d'amélioration des voies communales comme sur la route d'Andregeat, et dans le village de Liginiac pour un montant supérieur à 150 000 €. Nous accueillerons dès la fin des travaux du tiers-lieu une nouvelle activité commerciale avec l'installation d'une coiffeuse et nous lui souhaitons d'ores et déjà la bienvenue comme, bien sûr, à tous les nouveaux habitants. Je remercie les équipes des agents communaux qui assurent aussi bien que possible tant au niveau administratif que technique l'ensemble des tâches qui leur incombent.

Malgré ce contexte plein d'incertitude, à travers les projets menés, l'équipe municipale montre qu'elle a plus que jamais foi en l'avenir et dessine au quotidien notre territoire de demain.

Dès le mois de septembre nous devrions rencontrer les divers porteurs de projets, notamment les restaurateurs qui postulent pour l'exploitation du nouveau restaurant, mais aussi un boulanger-pâtissier désireux de s'installer à proximité de notre école. Au site de Saint-Nazaire nous devons également nous positionner avec une porteuse de projet qui souhaite financer l'installation d'habitats autonomes afin d'accueillir des touristes et développer l'écotourisme.

En conclusion, je vous souhaite un bel été à venir et que notre commune continue de rayonner sans perdre l'espoir de lendemains meilleurs!

Xavier Gruat

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU de la RÉUNION du mercredi 26 janvier 2022

Absent : Jean-Paul Legrand excusé et donnant procuration à Xavier Gruat.

Le quorum est atteint. La séance est ouverte à 19 h 35, Sandra Sibial est désignée secrétaire de séance.

M. le Maire demande une rectification sur un chiffre dans le dernier procèsverbal.

Le Conseil municipal délibère à l'unanimité sur les points suivants :

- il approuve le projet de travaux de voirie sur la VC 33 à Champoux et demande à Mme la Préfète de la Corrèze l'octroi d'une subvention au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR);
- modification des statuts de HCC. Une lui souhaite surtout une amélioration de demande d'information complémentaire est nécessaire pour délibérer de manière éclairée. Un courrier sera envoyé à M. le Président Pierre Chevalier;
- faute de choix en matière d'adhésion au nouveau service commun d'instruction de HCC, le Conseil délibère favorablement mais le service urbanisme de la commune doit rester vigilant. La mise en place de ce nouveau service semble plus que laborieux et M. le Maire déplore le manque d'anticipation de HCC dans la mise en place de ce service. Il réitère sa pleine satisfaction concernant le service IADS de la ville d'Ussel et déplore d'avoir été contraint de changer de service instructeur;

- la vice-présidence de la commission école revient à Patricia Pradel.

M. le Maire fait un point sur la voirie. Des curages d'aqueducs ont été réalisés en toute fin d'année. Des états des lieux sont en cours avec plusieurs entreprises forestières. La campagne d'épareuse est cours. M. le Maire annonce que la comterminée. Celle de curage de fossés va mune, défenderesse, a été reconnue commencer semaine 6 et M. le Maire re- dans son bon droit par le tribunal judimercie René Dézieux pour sa proposi- ciaire de Tulle dans une procédure de tion de participation.

M. le Maire évoque le personnel comdical du Centre de Gestion de la Cor- les problèmes. rèze s'est prononcé pour le placement de Mme Cécile Bos en invalidité. Il déplore son départ contraint de la collectivité et souligne son implication et sa - il sursoit à statuer concernant une motivation dans son travail. Le conseil son état de santé.

> M. Jean-Paul Basset expose l'avancement du recensement. L'étendue de la commune rend le travail ardu et 400 km ont déjà été parcourus par les agents recenseurs. MM. Basset, Letourneur et Sucau sont remerciés.

> Le Refuge animalier bortois a ouvert ses portes aux élus. Mme Patricia Pradel expose, que faute de mise en conformité de la structure, le service de fourrière, indispensable aux communes, peut être contraint de fermer et ce, malgré la qualité du travail de M. Chauvet et son équipe de bénévoles. Le Refuge a sollicité la communauté de communes mais n'a pas obtenu de réponse.

Madame Sophie Dupont fait état de la dernière réunion de la CLECT et de l'élection de M. Philippe Roche à la présidence et de Mme Monique Jabiol à la vice-présidence.

Les travaux du tiers-lieu suivent leur chemin rural.

M. le Maire expose enfin que les conmunal de l'école. Il félicite les agents seillers sont effectivement là pour recepour leur capacité d'accueil dans ce con-voir les doléances des habitants de leur texte sanitaire particulier et les remercie secteur mais aussi qu'il est bon de rappour leur réactivité dans la gestion des peler que la commune n'a pas compéabsences. Il annonce que le comité mé- tence sur tout et ne peut résoudre tous

> L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 30.



CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU de la RÉUNION du MERCREDI 9 MARS 2022

Absents : Jean-Paul Basset excusé et donnant procuration à Jean-Paul Alphonsout, René Dézieux, Daniel Gauthier excusé et donnant procuration à Xavier Gruat, Jean-Pierre Lacombe excusé et donnant procuration à Hervé Massias, Patricia Pradel excusée et donnant procuration à Nicolas Jouve

ouverte à 19 h 35, Hervé Massias est désigné secrétaire de séance.

Aucune modification n'est à apporter au procès-verbal de la dernière séance.

Le conseil municipal délibère à l'unanimité sur les points suivants :

- concernant la modification des statuts de Haute-Corrèze Communauté, M. le Maire fait lecture au conseil municipal du courrier du président Pierre Chevalier en date du 31 janvier 2022 suite à une demande de précision apparue nécessaire lors du conseil municipal du 26 janvier 2022. Il est énoncé que « la compétence entretien et programme d'invesmunautaire des Aubazines – surveillance de la baignade en juillet et août de la plage des Aubazines reste bien inscrite dans la partie : Autres compétences / Loisirs. ». Par conséquent, le conseil rendu dont lecture est faite. municipal approuve la modification statutaire de Haute-Corrèze Communauté. En aparté, M. le Maire déplore que la

gène sur le site du barrage de Bort;

 le conseil donne un avis favorable prises intervenantes. au projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de Haute-Corrèze voirie 2022 a été demandée au Syndicat Communauté arrêté le 09 décembre 2021 mais demande l'examen des modifications annexées à la délibération;

- le conseil choisit la destination des coupes et la mise en vente des coupes sur le massif forestier de la section de La Le quorum est atteint. La séance est remercier vivement Gérard Désir pour notamment les coûts énergétiques. Paralson action au sein de l'association La lèlement à une démarche écocitoyenne et Voix des sectionnaires de La Vedrenne.

> Suite à la demande d'une conseillère, il est précisé que les plantations des nouvelles essences doivent être faite d'ici fin augmenter la fiscalité locale. juin à l'arboretum de Vaux.

M. le Maire déplore un dépôt sauvage au Chassang dans des caches containers inutilisés. Bien conscient que la suppression par HCC de la collecte des encombrants impacte les habitants de la commune, de tels dépôts sont passibles le droit de porter plainte.

Le recensement est terminé et M. le tissement sur les plages d'intérêt com- Maire remercie vivement Jean-Paul Basset et les agents recenseurs Georges Letourneur et Antoine Sucau qui ont fait plication. un travail consciencieux et efficace. J.-P. Basset, absent, a transmis un compte sur la commune qui consterne l'en-

Les travaux du tiers-lieu avancent : le bâtiment sera hors d'eau hors d'air se- priorité de tous. maine 11. Des perspectives sont attencommunauté de communes n'ait pas dues pour définir le choix des coloris.

porté plus d'intérêt à un projet hydro- L'enveloppe financière initiale est pour le moment respecté grâce aux entre-

> Une nouvelle estimation du marché de de la Diège suite à l'évolution du court des matières premières. L'appel d'offre est lancé. Des dégradations de pistes forestières ont été constatées et des demandes ont été faites auprès des exploitants.

M. le Maire rappelle que, plus que ja-Vedrenne pour l'exercice 2022. M. le mais, la maîtrise des dépenses budgé-Maire profite de cette délibération pour taires est une préoccupation majeure et une étude des dépenses, il a été décidé de diminuer les amplitudes de l'éclairage public. Ces choix visent également à ne pas

> Pour des raisons de sécurité, les lices du stade, instables, ont été déposées.

Le personnel communal est impacté par la Covid ainsi que le personnel enseignant et les élèves et remercie les personnels de l'école pour ses capacités à gérer de telles absences. M. le Maire and'une amende et la commune se réserve nonce le prochain départ de François Barbazange qui pour des raisons familiales part faire son projet de vie sur Aurillac. Le conseil lui souhaite une bonne continuation et le remercie pour son im-

> Est évoqué enfin un triste fait divers semble du conseil et qui rappelle que le bon vivre ensemble devrait être une

> > L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30.

Econtez le 104.4 ou le 98.2

Du Lundi au Vendredi 8h15 - 9h00 - 10h00 Du Lundi au Vendredl 8h15 - 9h00 - 10h00

10h00 - 10h30 - 17h00 et 18h00 / Le Samedl à 9h00

10h00 - 10h30 - 16h30 - 17h00 - 18h00 / Le Dimanche 8h15

CUISIHE EN BORT ARTE Avec Laurent Trochon le mardi et jeudi 11h15

" Du Lundi au Samedi à 11h00 et 17 h15

Offres d'emplois 11h30 et 17h30 Offres d'emplois 11h30 et 17h30
Les chemins pour l'emploi
du lundi au vendredi 7h15,11h30 et 17 h30

Au Bort des livres avec Mélanie le premier mercredi du mois

L'heure du sport avec Franck le samedi de 10h00 à 11h00

Du lundi au vendredi de 8h30 à 9h00 Le samedi de 8h00 à 8h30

Variétés le Mercredi de 10h00 à 12h00 Accordeon le dimanche de 10h00 à 12h00



CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU de la RÉUNION du VENDREDI 25 MARS 2022

Absents: Jean-Paul Alphonsout excusé et donnant procuration à Jean-Paul Basset, René Dézieux.

Le quorum est atteint. La séance est ouverte à 19 h 15. Jean-Pierre Lacombe est désigné secrétaire de séance.

Aucune modification n'est à apporter au procès-verbal de la dernière séance.

M. le Maire fait état de la réunion de la commission finances en date du 21 mars 2022. Les différentes subventions sollicitées sont évoquées : subvention auprès du Conseil départemental et DETR. La Région va être sollicitée pour l'aménagement du tiers lieu.

ciations sont examinées une et une et cernées. pour certaines, réajustées.

-ci sont fixes depuis 2014 hormis le lis- la charpente du clocher de l'église du sage entre les deux anciennes com- Bourg de Saint-Julien. Le marché de munes. Étant considéré la moyenne des voirie 2022 a été ouvert et la commistaux nationaux et départementaux, très sion d'appel d'offres se réunira courant 31 mars 2022. largement supérieurs à ceux de la com- avril 2022. mune et eu égard aux différents investissements portés par la commune nou-

velle depuis sa création, M. le Maire pour le foncier bâti et non bâti.

M. le Maire sollicite le conseil pour le implication. vote d'une motion en faveur du Refuge animalier bortois afin de reconnaître le chant, le tableau des permanences est caractère impératif d'une telle structure établi. Importante nouveauté pour la à caractère associatif offrant un service commune : un bureau de vote unique se de proximité et réactif quelque soient les tiendra au Foyer rural salle Henricirconstances.

Le conseil, vu le secteur d'intervention munes Sumène-Artense et la commu- protection civile. nauté de communes Dômes-Sancy-Artense, afin de trouver une solution pérenne pour l'avenir du Refuge animalier bortois et co-porter l'investissement nécessaire à l'étude et à la réalisation Les différentes subventions aux asso- d'un refuge centralisé sur les zones con-

M. le Maire annonce que l'entreprise Concernant les taux d'imposition, ceux Rongier est intervenue sur la toiture et le personnel au complet (ATSEM,

M. le Maire fait état de la commémopropose un relèvement des taux de 0.5 ration du 19 mars, très belle cérémonie et remercie la famille Gauthier pour son

> Les élections présidentielles appro-Bonnet.

M. le Maire fait un compte rendu de la du refuge, sollicite les communautés de visite de M. Laurent Darthou, président communes suivantes : Haute-Corrèze du conseil d'administration à la caserne Communauté, la communauté de com- du SDIS et des enjeux majeurs de la

M. le Maire remercie:

- les adjoints et conseillers qui ont réalisé l'implantation des panneaux électoraux au Bourg de Sarroux;
- les adjoints qui ont nettoyé l'église de Saint-Julien;
- la directrice de l'école des Alouettes, AESH...) pour les efforts déployés par tous pour le bon fonctionnement de l'école. Le conseil d'école se réunira le

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h.

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU de la RÉUNION du VENDREDI 1er AVRIL 2022

Absents : René Dézieux, Jean-Pierre Lacombe donnant procuration à Hervé Massias, Sandra Sibial donnant procuration à Stéphanie Moncourier.

Le quorum est atteint. La séance est ouverte à 19 h 00. Jérôme Ferinczek est désigné secrétaire de séance.

Le conseil municipal vote à l'unanimité la vente d'un lot du lotissement du Suc de Rouge.

get et approuve à l'unanimité le compte 2021. Concernant les taux d'imposition, de gestion 2020 du trésorier et le le conseil entérine la proposition faite au compte administratif 2020 (hors la présence de M. le Maire). Il vote à l'unani- bâti et non bâti

mité l'affectation des résultats 2020 et le 0.50 %. Cette augmentation représentebudget primitif 2021.

Le conseil municipal examine ensuite mentaire totale d'environ 4 000 €. le budget Suc de Rouge et approuve à l'unanimité le compte de gestion 2020 l'unanimité. Des arbitrages ont dû être du trésorier et le compte administratif 2020 (hors la présence de M. le Maire). Il vote à l'unanimité le budget primitif « Fêtes et cérémonies », l'énergie.

Enfin, le conseil municipal examine le les tableaux, pages 6 & 7 budget communal et approuve à l'unanimité le compte de gestion 2020 du trésorier et le compte administratif 2020 (hors la présence de M. le Maire). Sont votés à l'unanimité l'affectation des ré-Le conseil municipal examine le bud- sultats 2020 et les taux d'imposition précédent conseil : les taux du foncier augmentent de

ra pour la commune un recette supplé-

Le budget primitif 2021 est voté à faits sur les postes suivants : le point à temps, les charges de personnel, le poste

Voir comparatif page suivante, et

Un compte rendu du dernier conseil d'école est fait : MMes Heim et Leonard ont obtenu leur mutation. L'équipe enseignante va donc être partiellement renouvelée. Une sortie en Dordogne est prévue au mois de juin pour la classe de Mme Coupelon.

> L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 45.

omparatif des taux des 3 taxes entre notre commune et les moyennes du département de la Corrèze et de la France.

	Sarroux-Saint Julien	Corrèze	France
Taxe d'habitation	2,99	9,33	12,41
Foncier bâti	8,62	14,04	15,44
Foncier non bâti	50,3	75,59	43,64

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU de la RÉUNION du JEUDI 19 MAI 2022

Absents : René Dezieux, Nicolas Jouve excusé et donnant procuration à Jean-Paul Alphonsout, Jean-Paul Le- tiers lieu. Le Conseil est dans l'attente du grand excusé et donnant procuration à retour de certains organismes de prêt; Xavier Gruat, Sandra Veillat excusée et donnant procuration à Jean-Paul Basset, Lionel Vittori excusé et donnant procuration à Hervé Massias.

Le quorum est atteint. La séance est ouverte à 19 h 30. Jacques de Carvalho est désigné secrétaire de séance.

Aucune observation n'est formulée sur le procès-verbal du précédent conseil.

- Le Conseil municipal délibère à l'una- AP113, AS119 à la Fourcherie ; nimité et décide :
- de procéder à l'enquête publique préarural dit de Combret pour la régularisation de l'emprise du chemin cadastral;
- d'entreprendre les travaux de renforcement des VC45 à Andregeat et VC32 et 42 à Liginiac et de valider la décision de la commission d'appel d'offres et de retenir l'offre de l'entreprise Mattioz tinuité du service public. Une fois de pour un montant de travaux de 142 996.26 € TTC. Les travaux commencent fin juin. La date du point à

temps, autre chantier de voirie, doit être déterminée très prochainement;

- d'attribuer un bail rural à M. Didier cement des travaux. Faucher à compter du 1er juin 2022 sur les biens de section de Chassagnac;
- de surseoir à statuer sur l'emprunt du
- d'agent de maîtrise territorial, à temps non complet à raison de 29 heures hebdomadaires.

Le Conseil municipal examine les demandes d'achat des parcelles communales suivantes:

- A374, A97 à Andregeat;
- AS32, AS48, AS110, AS138, AP112,
- 218A55 aux Vialles.

Ces demandes sont validées sous rélable à l'aliénation d'une partie du chemin serve, pour certaines, de redécoupage parcellaire. Ainsi, le Chêne de l'Anglais reste une propriété communale.

> té du personnel de l'école qui a dû faire animalier bortois. face à l'absence de certaines enseignantes et a su assurer avec brio la conplus, il souligne l'investissement du personnel communal et le remercie.

Le Conseil s'est déplacé sur le chantier du tiers lieu pour constater le bon avan-

Une estimation de certains bâtiments communaux a été réalisée par une étude notariale notamment l'école des Vialles et l'ancienne école de Sarroux.

M. le Maire annonce le départ de M. - de valider la création d'un emploi Yann Le Brun, Sous-préfet d'Ussel. Cet homme de terrain et d'écoute a fait bénéficier la commune de son expertise. Sa bienveillance et sa vigilance sur les dossiers de Sarroux-Saint Julien ont démontré son implication en faveur du milieu rural.

> La conférence des maires de Haute-Corrèze Communauté était centrée sur le PLUi. Sur le territoire de la communauté de communes, Il faudrait réduire la surface constructible de plus de 200 hectares. La commune s'est montrée extrêmement vigilante sur le dossier et n'entend pas se repositionner.

Stéphanie Moncourier fait un compte-M. le Maire souligne l'extrême réactivi- rendu de la dernière réunion du Refuge

> Enfin, la campagne de fauchage débutera la première semaine de de juin.

> > L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h. 15

Transfert de biens de section

la demande des services préfectoraux, des procédures de transfert de biens de section sont en cours. Les sections en question ont été recensées dans les précédents comptesrendus des réunions du conseil municipal.

L'arrêté préfectoral actant de ces transferts est affiché sur site pour les sections concernées.

Nous rappelons à cette occasion que ces procédures ne constituent en rien une mise en vente des biens concernés et que la municipalité n'a aucune obligation de vendre ces parcelles.

BUIDGET 2022 COMMUNE DE SARROUX SAINT JULIEN

FONCTIONNEMENT	Compte Administratif 2021	
Nature des dépenses	Prévisions du Budget 2021	Réalisations 2021
Charges à caractère général	239 600,00 €	230 741,96 €
Charges de personnel	254 600,00 €	221 213,82 €
Autres charges de gest. courante	98 200,00 €	98 158,76 €
Atténuation produits (FPIC/FNGIR)	123 650,00 €	123 013,00 €
Charges financières	20 961,69 €	18 424,17 €
Charges Exceptionnelles / Provisions	- €	
Total des opérations réelles	737 011,69 €	691 551,71 €
Opérations d'Ordre		
Dépenses Imprévues	5 196,77 €	
Autofinancement prévisionnel	45 510,28 €	
TOTAL DES DEPENSES	787 718,74 €	691 551,71 €

Budget Primitif 2022		
Propositions du Budget 2022	Evolution Bp n-1/n	
232 000,00 €	-3,17%	
247 000,00 €	-2,99%	
111 600,00 €	13,65%	
123 400,00 €	-0,20%	
17 306,34 €	-17,44%	
	-	
731 306,34 €	-0,77%	
5 475,44 €	5,36%	
76 000,00 €	67,00%	
812 781,78 €	3,18%	

Nature des Recettes	Prévisions du Budget 2021	Réalisations 2021
Atténuation de charges	8 000,00 €	10 414,23 €
Produits de Services	25 000,00 €	36 303,39 €
Impôts et taxes	545 996,74 €	455 489,35 €
Dotations	191 392,00 €	289 103,07 €
Produits de Gestion Courante	16 800,00 €	25 548,25 €
Produits exceptionnels	530,00 €	4 888,41 €
Total des opérations réelles	787 718,74 €	821 746,70 €
Opérations d'Ordre		
Excédent 002	- €	
TOTAL DES RECETTES	787 718,74 €	821 746,70 €
Résultat cumulé de l'exercice	- €	130 194,99 €

Propositions du Budget 2022	Evolution Bp n-1/n
8 000,00 €	0,00%
34 300,00 €	37,20%
463 851,74 €	-15,04%
284 559,05 €	48,68%
22 070,99 €	31,37%
- €	-100,00%
812 781,78 €	3,18%
	-
- €	-
812 781,78 €	3,18%

La fiscalité Directe locale - Prévisions du budget primitif

Libellé des taxes	Bases d'imposition	Taux appliqués	Produit résultant
Taxe d'habitation		2,99%	12 012 €
Taxe foncière sur le bati (1)	1 171 000,00	30,47%	356 804 €
Taxe foncière sur le non bati	65 800,00	51,01%	33 565 €
Contribution « coefficient correcteur »			-298 028 €
(1) taux différenciés sur les deux ancienne	es communes		
	sous total		104 353
Compensations versées par l'Etat			111 469 €
	Total général		215 821 €

INVESTISSEMENT	Compte Administratif 2021		
Nature des dépenses	Prévisions du Budget 2021	Réalisations 2021	
Programmes d'équipement	854 228,57 €	156 198,37 €	
Remboursement emprunt/caution	78 271,37 €	77 571,36 €	
Total des opérations réelles	932 499,94 €	233 769,73 €	
Opérations d'ordre Chap 040	0,00€	0,00€	
Dépenses imprévues	2 723,27 €		
Déficit 001	106 525,83 €		
TOTAL DES DEPENSES	1 041 749,04 €	233 769,73 €	
Résultat de l'exercic	17 840,80 €		

Budget Primitif 2022			
Propositions du Budget 2022	Evolution Bp n- 1/n		
700 100,00 €	-18,04%		
76 033,82 €	-2,86%		
776 133,82 €	-16,77%		
0,00€	-		
3 628,52 €	33,24%		
124 366,63 €	16,75%		
904 128,97 €	-13,21%		

Nature des Recettes	Prévisions du Budget 2021	Réalisations 2021
Subventions d'équipement	372 049,05 €	104 737,24 €
Dotations et fonds divers (FCTVA)	137 000,00 €	26 701,97 €
Remboursement Suc de Rouge	12 000,00 €	
Emprunt/caution	260 700,00€	
Total des opérations réelles	781 749,05 €	131 439,21 €
Opérations d'ordre	0,00 €	0,00 €
Cessions 024	130 000,00 €	0,00 €
Réserves c/1068	84 489,72 €	84 489,72 €
Autofinancement prévisionnel	45 510,28 €	
Excédent 001		
TOTAL DES RECETTES	1 041 749,05 €	215 928,93 €
Résultat de l'exercice s	0,00 €	

Propositions du Budget 2022	Evolution Bp n- 1/n
187 889,58 €	-49,5%
114 844,40 €	-16,2%
12 000,00 €	0,0%
150 700,00 €	-42,2%
465 433,98 €	-40,5%
0,00 € 233 000,00 € 130 194,99 € 76 000,00 €	- 79,2% 54,1% 67,0%
904 628,97 €	-13,2%

ETAT DES OPERATIONS PROGRAMMEES EN 2022

OPERATIONS (1)	Dépenses	Recettes	Solde
TOTAUX	700 100,00	187 889,58	512 210,42
Cimetière	4 800,00		4 800,00
Tiers lieu	540 500,00	175 889,58	364 610,42
Voirie	150 000,00	12 000,00	138 000,00
Matériel divers	1 800,00		1 800,00
Aménagements divers	3 000,00		3 000,00
			-
			=
			-
			-

TABLEAU DES RESULTATS

Résultat de Fonctionnement 130 194,99 € Résultat d'Investissement -124 366,63 € Restes à réaliser Dépenses 52 800,00 € Restes à réaliser Recettes 0,00€ *177 166,63 €*

Besoin de financement

DECISION D'AFFECTATION

130 194,99 € En réserve pour couvrir le besoin de financement d'investissement En Fonctionnement en recette au BP 0,00€ Montant du résultat de fonct n-1 130 194,99 €

ÉCOLE

Une nouvelle année s'achère à l'école des Clouettes!

ans le courant de l'année scolaire, le protocole sanitaire anti-COVID s'est allégé : les enfants ne portent plus le masque à l'école et dorénavant les sorties scolaires sont de nouveau possibles.

Les enfants ont ainsi pu assister à des concerts des Jeunesses Musicales de France avec des thèmes aussi variés que la découverte de la beatbox ou l'histoire de la Bête du Gévaudan contée sur des airs de violon.

C'était également le retour des séances École et cinéma avec la projection de films, choisis natio-

nalement pour leur intérêt pédagogique et leurs ouvertures diverses sur le monde. Les élèves ont pu voyager en visionnant :

- un film sur la vie quotidienne dans un village traditionnel de pêcheurs au Japon dans « *Bonjour* » ;
- Kirikou, un dessin animé de Michel Ocelot, racontant les aventures d'un facétieux petit garçon au cœur des traditions africaines;
- les péripéties d'un groupe d'enfants évoluant dans l'univers de Jules Verne dans le film « Le dirigeable volé ».

Montaigne ne disait-il pas « Une tête bien faite dans un corps sain »? Si l'école est attachée à faire découvrir aux enfants différents domaines culturels, elle n'en oublie pas pour autant le sport, tellement essentiel au bon développement de notre jeunesse. Ainsi, différents jeux de cour (ballons, cordes à sauter ou encore raquettes de plage) ont été acquis pour permettre de soutenir cette ambition. Les récréations sont plus que jamais sportives et il y en a pour tous les goûts! Ces activités permettent de maintenir les jeunes dans des temps d'activités physiques essentiels à leur développement. Pour être en bonne santé, 60 minutes d'activité sportive par jour sont recommandées entre 5 et 17 ans.

De la grande section au CM2 : tout le monde à l'eau ! Les élèves du groupe scolaire des Alouettes ont pu bénéficier de 10 séances de piscine.

Chaque été, les noyades accidentelles provoquent environ 50 décès chez les enfants de moins de 13 ans. En France, la noyade constitue la première cause de mortalité par accident de la vie courante chez les moins de 15 ans. Pour lutter contre ce fléau, il est essentiel que les enfants apprennent à nager dès le plus jeune âge. Un Maître nageur sauveteur a pris en charge le groupe des élèves non-nageurs mais près à entrer dans la nage afin de les rendre au plus vite autonomes.

L'année scolaire va bientôt s'achever. Sept élèves des Alouettes rejoindront le collège à la rentrée prochaine. Nous leur souhaitons tout le meilleur pour la suite de leurs études.

Les Amis des Reflets d'automne



association souhaite revenir ici sur son deuxième ouvrage Mon Chez Moi, Balades au cœur de mon terroir écrit par son président Jean-Louis Veillat.

Partir de Saint-Julien-près-Bort, pour revenir à Sarroux, puis Saint-Julien, en passant par les vieux villages qui font le charme de cette ruralité, cet émouvant beau livre vous emmènera dans les souvenirs, les jeunes années et le vécu d'un enfant du pays de notre belle commune de Sarroux-Saint-Julien.

Le livre est à la vente au prix de 27 €, frais de port en sus. Pour tous renseignements, contactez-nous *via* la page Facebook « Amis Des Reflets d'Automne », ou *via* notre adresse mail : <u>lesamisdesrefletsdautomne@orange.fr</u>.

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

ALSH a fonctionné durant les vacances de printemps. Un programme sur le thème de l'astronomie à été mis en place, diverses activités ont été proposées aux enfants (maquette de l'espace, fresque du système solaire, montres imaginaires en argile...).

Géraldine de « Géro Art Déco » s'est rendu sur notre structure pour animer une activité peinture, les enfants ont pu réaliser une fresque du système solaire... Bravo à tous!

Nous nous sommes rendus au Centre aquarécréatif d'Ussel, et une animation « maquette astronomique collective » avec Damien, un intervenant de l'association Voilco Aster, a permis aux enfants de développer leur imaginaire, le partage et l'entraide.

Contact : Stéphanie (aux heures de bureau, merci). d : 06-87-40-20-05 / alsh.stjulienpresbort@orange.fr





ZB Savonnerie

Estella Seabra découvre la Haute-Corrèze en 2011 puis en 2017, et sinstalle à Lagrange.

En 2020, elle commence une nouvelle vie en tant que savonnière en Haute-Corrèze, créant « ZB Savonnerie ».

Estella crée et fabrique tout de A à Z : les formules de ses savons, ses étiquettes et son site Internet.

ZB Savonnerie utilise l'antique méthode dite de saponification à froid

Dans cette méthode de fabrication, les corps gras sont généralement en excès, donnant ainsi des savons dits « surgras ». Ainsi les savons d'Estella sont-ils surgraissés à 8%.

La soude disparaît complètement à la fin de la réaction de saponification, la glycérine quant à elle est préservée dans le produit fini. Les savons de ZB Savonnerie contiennent minimum 7% de glycérine, alors que les savons industriels en sont totalement dépourvus.

Estella utilise uniquement des huiles végétales biologiques, ainsi ses savons sont-ils totalement biodégradables!

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter Estella via son site www.zb-savonnerie.com ou bien au 06 09 75 22 20 / zb.savonnerie@gmail.com

Le refuge animalier bortois

uite à l'inspection des locaux du refuge le 23 novembre 2021 par la Direction départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des populations de la Corrèze, il s'avère que plusieurs points de non-conformité à la réglementation ont été soulignés. Un délai de 6 mois leur a été accordé pour se remettre aux normes

Devant l'impossibilité de régler certains points de non-conformité, notamment au sujet de l'assainissement du terrain sur lequel est implanté l'association, il est malheureusement fort probable que Le refuge animalier bortois cessera de fonctionner dans son local actuel au 31 décembre 2022.

D'ici la fin de l'année, il leur a aussi été demandé de réduire leur capacité d'accueil à 9 chiens, toujours pour respecter la réglementation. La garderie sociale qui était mise en place et qui rendait bien des services lors d'hospitalisation, de décès ou d'autres incapacités à garder son animal, va donc sûrement disparaître au profit exclusif du service de la fourrière.

Le Refuge animalier bortois a multiplié les démarches auprès des communes et des particuliers pour trouver un autre emplacement autour de la commune de Bort-les-Orgues et sur le plateau bortois, mais en vain.

Un appel est lancé à travers notre journal communal.

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Haute-Corrèze Communauté

Enquête publique unique portant sur l'élaboration du PLUi de Haute-Corrèze Communauté et sur le projet de PDA des monuments historiques de la commune de Margerides.

Cette enquête aura une durée de 33 jours consécutifs, du lundi 30 mai 2022 jusqu'au vendredi 01 juillet 2022 inclus.

Par arrêté n°ARR2022-033 du 09 mai 2022, le président de Haute-Corrèze Communauté a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) et sur le projet de Périmètre Délimité des Abords (PDA) des monuments historiques de la commune de Margerides. L'autorité responsable de l'élaboration du PLUi et du PDA des monuments historiques de la commune de Margerides est Haute-Corrèze Communauté dont le siège administratif est situé 23 parc d'activité du bois Saint-Michel 19200 USSEL.

Territoire concerné :

Le PLUi s'appliquera sur l'ensemble du territoire de Haute-Corrèze Communauté composé de 71 communes réparties sur les départements de la Corrèze et de la Creuse Aix; Alleyrat; Ambrugeat; Beissat; Bellechassagne; Bort-les-Orgues; Bugeat; Chavanac; Chaveroche; Chirac-Bellevue; Clairavaux; Combressol; Confolent-Port-Dieu; Couffy-sur-Sarsonne; Courteix; Davignac; Eygurande; Feniers; Feyt; La Courtine; Lamazière-Basse; Lamazière-Haute; Laroche-Près-Feyt; Latronche; Le Mas d'Artiges; Liginac; Lignareix; Magnat-L'Étrange; Malleret; Margerides; Maussac; Merlines; Mestes; Meymac; Millevaches; Monestier-Merlines; Monestier-Port-Dieu; Neuvic; Palisse; Perols-Sur-Vézère; Peyrelevade; Poussanges; Roche le Peyroux; Saint-Fréjoux; Saint-Rémy; Saint-Setiers; Saint-Victour; Sarroux – Saint-Julien; Serandon; Sornac; Soursac; Saint-Bonnet-Près-Bort; Saint-Etienne-Aux-Clos; Saint-Etienne-La-Geneste; Saint-Etienne-Aux-Clos; Saint-Bonnet-Près-Bort; Saint-Poussac; Saint-Bonnet-Près-Bort; Saint-Bonnet-Près-Bort; Saint-Setiers; Saint-Setiers Saint-Martial-Le-Vieux; Saint-Merd-La-Breuille; Saint-Merd-Les-Oussines; Saint-Oradoux-De-Chirouze: Saint-Pantaléon-De-Lapleau : Saint-Pardoux-Le-Neuf; Saint-Pardoux-Le-Vieux; Saint-Sulpice-Les-Bois; Sainte-Marie-Lapanouze; Thalamy; Ussel; Valiergues; Veyrières. Le PDA des monuments historiques concerne uniquement la commune de Margerides.

Durée de l'enquête publique :

L'enquête aura une durée de 33 jours consécutifs, du lundi 30 mai 2022 au vendredi 01 juillet 2022 inclus.

Monsieur Pierre MONTEIL a été désigné en qualité de président de la commission d'enquête, Monsieur René BAUDOUX, Monsieur Jean-Paul PELOTTE, Madame Marie-France DESBARATS et Monsieur Jacques BROCHU en qualité de membres titulaires par le Président du Tribunal Administratif de Limoges.

Composition du dossier d'enquête publique :

Le dossier d'enquête publique comprend :

- Le projet de PLUi arrêté comprenant un résumé non technique et une évaluation environnementale ;
- L'avis des personnes publiques associées et notamment celui de l'autorité environnementale ;
- La mention des textes qui régissent l'enquête publique :
- Le dossier de PDA des monuments historiques de la commune de Margerides arrêté.



Modalités de mise à disposition et de consultation du dossier d'enquête publique :

Le dossier pourra être consulté, sous format papier et numérique, pendant toute la durée de l'enquête, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, au siège de Haute-Corrèze Communauté, à Ussel, 23 Parc d'activité du bois Saint-Michel. Il pourra également être consulté, sous format numérique, dans les 71 mairies des communes membres de Haute-Corrèze Communauté aux jours et heures habituels d'ouverture. Des fermetures exceptionnelles peuvent avoir lieu en commune et au siège de l'enquête publique, compte tenu des jours fériés prévus pendant la période d'enquête publique. Par ailleurs le dossier sera aussi consultable sur le site Internet de Haute-Corrèze Communauté à l'adresse suivante : http://www.hautecorrezecommunaute.fr

Observations et propositions du public :

Pendant la durée de l'enquête, le public peut consigner ses observations, appréciations, suggestions ou contre-propositions :

- soit sur les registres d'enquête mis à la disposition au siège de Haute-Communauté et dans les mairies des 71 communes membres de Haute-Corrèze Communauté,
- soit les adresser, avec la mention : Objet : PLUi, par courrier postal à Haute-Corrèze Communauté à l'attention de M. Pierre MONTEIL commissaire enquêteur 23 parc d'activité du bois Saint-Michel 19200 USSEL, ou par courrier électronique à epplui@hautecorrezecommunaute.fr
- soit sur le registre dématérialisé, à l'adresse suivante https://www.registre-dematerialise.fr/3077

Les observations et propositions du public sont consultables et communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

Permanences des commissaires enquêteurs :

Les commissaires enquêteurs recevront le public aux lieux et horaires suivants :

- Lundi 30 mai 2022 de 9H à 12H au siège de Haute-Corrèze Communauté Lundi 30 mai 2022 de 14H à 17H à la mairie d'Ussel
- Mardi 31 mai 2022 de 9H à 12H à la mairie d'Eygurande
- Mardi 31 mai 2022 de 14H à 17H à la mairie de La Courtine
- Mercredi 01 juin 2022 de 9H à 12H à la mairie de Bort-les-Orgues
- Mercredi 01 juin 2022 de 14H à 17H à la mairie de Neuvic
- Vendredi 03 juin 2022 de 9H à 12H à la mairie de Meymac Vendredi 03 juin 2022 de 14H à 17H à la mairie de Peyrelevade Mardi 07 juin 2022 de 9H à 12H à la mairie de Bugeat
- Mercredi 08 juin 2022 de 9H à 12H à la mairie d'Ussel
- Jeudi 09 juin 2022 de 9H à 12H à la mairie d'Eygurande
- Jeudi 09 juin 2022 de 14H à 17H à la mairie de La Courtine Vendredi 10 juin 2022 de 9H à 12H à la mairie de Neuvic
- Vendredi 10 juin 2022 de 14H à 17H à la mairie de Bort-les-Orgues
- Samedi 11 juin 2022 de 9H à 12H à la mairie de Meymac Samedi 11 juin 2022 de 9H à 12H à la mairie de Peyrelevade
- Mardi 14 juin 2022 de 9H à 12H à la mairie d'Eygurande
- Mardi 14 juin 2022 de 14H à 17H à la mairie de La Courtine

- Jeudi 16 juin 2022 de 9H à 12H à la mairie de Bort-les-Orgues
- Jeudi 16 juin 2022 de 14H à 17H à la mairie de Neuvic
- Vendredi 17 juin 2022 de 9H à 12H à la mairie de Bugeat
- Vendredi 17 juin 2022 de 14H à 17H à la mairie de Margerides
- Vendredi 17 juin 2022 de 14H à 17H à la mairie d'Ussel
- Mardi 21 juin 2022 de 9H à 12H à la mairie de Peyrelevade

- Mardi 21 juin 2022 de 9H à 12H à la mairie de Meymac
 Jeudi 23 juin 2022 de 9H à 12H à la mairie de Bugeat
 Vendredi 24 juin 2022 de 9H à 12H à la mairie d'Eygurande
 Vendredi 24 juin 2022 de 9H à 12H à la mairie de La Courtine
 Lundi 27 juin 2022 de 9H à 12H à la mairie de Neuvic
- Lundi 27 juin 2022 de 14H à 17H à la mairie de Bort-les-Orgues
- Mercredi 29 juin 2022 de 9H à 12H à la mairie de Meymac
- Mercredi 29 juin 2022 de 14H à 17H à la mairie de Peyrelevade
- Jeudi 30 juin 2022 de 9H à 12H à la mairie d'Ussel
- Jeudi 30 juin 2022 de 14H à 17H à la mairie de Bugeat
- Vendredi 01 juillet 2022 de 14H à 17H au siège de Haute-Corrèze Communauté

Issue de l'enquête publique :

Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête publique seront tenus à la disposition du public au siège de Haute-Corrèze Communauté, en mairie des communes membres et à la préfecture de la Corrèze et de la Creuse aux jours et heures habituels d'ouverture où ils pourront être consultés dès leur réception et pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique. Il sera également publié sur le site http://www.hautecorrezecommunaute.fr.

INFOS « EN VRAC »

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
9 h - 12 h	sur demande				
14 h - 17h	14 h - 17h	-	14 h - 17h	14 h - 17h	-

ous avons recruté un nouvel agent administratif, Sophie Collette (photo), qui officie aux côtés de Pascale depuis le 24 mars.

Le maire et le conseil municipal remercions chaleureusement François que nous avons apprécié pendant ses vingt mois de bons et loyaux services, et nous lui souhaitons une pleine réussite dans sa nouvelle vie!

FAUCHAGE

La campagne de fauchage vient de commencer, réalisée cette année comme les deux précédentes par l'entreprise Vermillard, de Chirac-Bellevue.

RAPPEL RECENSEMENT CITOYEN

Le recensement est à faire dans les trois mois qui suivent les 16 ans. Cette formalité est nécessaire pour certaines démarches, notamment l'inscription au baccalauréat, etc.

ACCÈS MOBILITÉ

Un accès pour les personnes à mobilité réduite est prévu à l'arrière de la salle Henri-Bonnet avec une place de parking à proximité. Elle peut être utilisée lors des élections ou de toute autre manifestation.



Les réseaux **Bavard'âge** et **Voisineurs** recrutent.

Ces réseaux de bénévoles permettent de lutter contre l'isolement des personnes âgées ou handicapées. N'hésitez pas à vous inscrire au **05 55 93 49 10**.

RÉOUVERTURE

Nous avons le plaisir d'annoncer la réouverture du « Bistrot Gourmand » à Outreval : 05 55 96 05 82) ;et de la paillote « Une belle histoire » aux Aubazines 06 28 26 61 61.

FOYER RURAL DU PLATEAU BORTOIS

près ces deux longues années d'inactivité, la conjoncture semble devenir plus favorable sur le plan de la pandémie. Les activités du Foyer Rural reprennent progressivement le rythme des années précédant cette période.

Le président Jean-Baptiste Forestier et son organisation se félicitent de la bonne participation du public venu nombreux à la soirée « disco » du 19 mars. Avec le retour des beaux jours, la prochaine étape importante sera le vide-grenier du **26 juin**, suivi du point d'orgue de la saison, la Fête de la Saint-Barthélemy les **27 et 28 août** ; sans oublier la manifestation que tout le monde attend sur le plateau, la Fête des Fruits d'automne le **30 octobre**.





LA DORDOGNE DE VILLAGES EN BARRAGES

près deux années ou bon gré, mal gré nous avons vivoté avec malgré tout pas mal de passage sur notre commune, l'association se porte bien. Grâce à vous tous, elle a continué son bonhomme de chemin et beaucoup de projets sont en cours de réalisation.

Une aire de refuge (notre photo) dans l'esprit du pod de Saint-Nazaire est pratiquement finie. Installée à Laval-sur-Luzège et construite par les bénévoles, elle viendra étoffer la demande d'hébergements toujours plus importante, avec une partie couchage et une partie sanitaire et repas. Nous espérons qu'elle apportera un plus aux randonneurs. L'idée est de pouvoir en monter deux autres de ce type sur d'autres communes arpentées par l'Itinérêve.

Un autre grand projet est en passe d'être concrétisé. La rive droite étant opérationnelle, pourquoi ne pas prolonger en rive gauche et faire ainsi une boucle de presque 450 km, Confolent-Port-Dieu-Argentat côté rive droite, et Argentat-Confolent-Port-Dieu côté rive gauche, avec la possibilité de créer des boucles plus petites à différents endroits, par exemple : Bort- Singles, Singles- Bort ou Argentat-Spontour, Spontour-Argentat ?

Le sentier de l'Itinéreve passera ainsi par 3 départements, 2 regions, et 38 communes.

Début janvier, l'association a aussi accueilli dans ses rangs Barbara qui viendra épauler Annabelle dans son travail et sera chargée plus particulièrement de la rive gauche

Nous voulons, une fois encore, remercier toutes les communes et bien sûr ici la commune de Sarroux-Saint Julien qui pendant ces années Covid nous ont apporté un soutien sans faille.

Patricia Pradel

AQUATERRA 16 et 17 juillet,

support de la 4ème manche du championnat de canoé-kayak et sports de pagaie

Aquaterra est depuis 2011 un festival des sports nature se déroulant autour et sur le lac de Bort-les-Orgues et passant sur le territoire de notre commune. Il est à la croisée des départements de la Corrèze, du Puy-de-Dôme et du Cantal sur la rivière Dordogne. La retenue EDF du barrage est un formidable terrain de jeu où chacun peut s'exprimer à travers une ou plusieurs disciplines, sur l'eau, comme sur terre.

Le samedi 16 juillet, journée « Aqua » : départ de la plage des Aubazines : des distances de 8 à 29 km sont proposées pour le swimrun en binôme ; de 8 à 40 km en canoé-kayak en solo ou équipage. Cette dernière épreuve ouverte à tous, en solo uniquement, servira de 4° manche au Championnat national « longue distance » de la Fédération française de Canoë-kayak et Sports de pagaie.

Le lendemain dimanche 17 juillet, journée « Terra » : place au trail autour du lac et des Orgues de Bort. Six circuits de 8 à 114 km sont proposés à partir de dimanche 0 heures de la place Marmontel. Les premiers coureurs du 114 km (avec près de 4 600 m de dénivelé) seront de retour sur notre commune vers 5 h



30 – 6 h 00 avant de rejoindre la partie sud de la ville de Bort. Un passage aux Orgues de Bort finira de bien fatiguer les organismes avant de rejoindre une arrivée salvatrice place Marmontel.

Trois parcours de 8 à 28 km attendent les amateurs de randonnée.

Pendant ces deux jours, la traversée de Chassang sur la RD 979 sera limitée à 50 km/h avec interdiction de doubler.

La 12ème édition de l'AQUATERRA et les 72 ans du barrage, donneront dimanche 17 juillet l'occasion d'y pénétrer et de le traverser en trail ou en randonnée.

Informations et inscriptions sur le site de l'Aquaterra : https://www.trail-aquaterra.com/



COMITÉ D'ANIMATION

e Comité d'animation de Sarroux-Saint Julien a tenu son assemblée générale le 19 février 2022. Aucun changement n'est intervenu dans le bureau :

- Présidente : Sarah Miallaret ;
- Secrétaire : Laurence Guillaume ;
- Trésorier : Matthieu de Mijolla.
- Trésorier adjoint : Yann Ladgé.



Le programme de l'année 2022 s'établit ainsi :

- > Samedi 18 juin : Feu de Saint-Jean à Saint-Nazaire
 - méchoui et bal disco
- > Samedi 6 et dimanche 7 août : Fête patronale
- samedi en journée : vide grenier, marché artisanal, jeux pour enfants, randonnée avec l'association La Dordogne de villages en barrages ; en soirée : repas et concerts, etc.
 - dimanche : concours de pétanque, etc.
- Dimanche 4 septembre : Concours de belote
- > Samedi 29 octobre: Bal costumé d'Halloween
- Dimanche 18 décembre : Concours de belote de Noël

Bien sûr, toutes les personnes motivées pour intégrer l'équipe sont les bienvenues : joie de vivre, dynamisme, ouverture d'esprit et convivialité seront au programme de l'année 2022!



PING SARROUX -SAINT JULIEN

es joueurs et les dirigeants du club remercient toutes les personnes qui ont permis la réussite de notre traditionnel concours de belote.

Fin de saison pour le Ping Sarroux -Saint Julien

La phase 2 du championnat de la Corrèze s'est terminée le vendredi 6 mai

Quelques absences inopinées ont induit des résultats parfois surprenants mais le bilan reste positif. En Prérégionale, l'équipe 1 finit à la 3º place de sa poule, en D2, l'équipe 2 prends la 3º place de la poule B à égalité avec le HCTT6. Dans la poule A de la D3, l'équipe 3 qui a pour objectif de permettre à un maximum de joueurs de participer finit à la 6º place.

En coupe de la Corrèze, pour le compte du trophée Courtois, l'équipe Kévin Dulac-Gilbert Fournial est éliminée en quart de finale par Ussel. L'équipe Luc Héraut-Lucas Massias s'est imposée 4 à 1 et reste en course pour une place de classement dans le trophée Sauffier.

Les championnats individuels ont vu Lou Lachaise finir à la deuxième place du tableau juniors féminines. En seniors masculins, Kevin Dulac termine 6°, Gilbert Fournial 8°, Luc Héraut 19° et Thomas Charbonnel 23°.

Challenge CATANIA

Cette compétition par équipe s'est disputée le 22 mai à Ussel et a vu l'équipe de Pré-régionale (passée par les

repêchages) devenir championne de la Corrèze en battant Ussel 10 à 8. Dans les poules de classement de fin de championnat, l'équipe 2 s'est inclinée 10 à 8 face à EBM tandis que la 3 disposait de LAMICCO 8 à 2.

Joueurs et dirigeants remercient tous ceux qui, de quelque manière que ce soit, ont permis au club de participer à ce championnat.

Bien que les compétitions officielles soient terminées, les entrainements continuent à la salle omnisports de Saint-Julien les mardis et vendredis à partir de 20 h 30.



Association Loisirs & Culture

près une année en demi-teinte, les activités de l'Association « Loisirs et culture » ont repris lentement mais sûrement... Et le public est resté au rendez-vous pour le plus grand plaisir des responsables des différentes activités.

Le tir à l'arc assuré par Jean-Paul Breton (06 08 17 69 14) accueille les adultes le lundi de 16 h à 17 h 30, le mercredi aux mêmes heures pour un public plus jeune, dans la salle omnisports de Saint-Julien. Il faut souligner que Dylan Heurtaux a gardé son titre de champion départemental en salle catégorie minime. Matheïs Gatignol est devenu champion départemental et régional en salle, catégorie poussin.

La gymnastique douce proposée par Evelyne de Mijolla (06 88 06 58 97) a lieu dans la salle Marcel-Bredèche de Saint-Julien le jeudi à 18h30.

L'atelier de Qi Gong permet de découvrir grâce à Xavier Mioque (06 84 71 24 61) une gymnastique traditionnelle chinoise le lundi de 19 h à 20 h dans la salle Marcel-Bredèche.

La belote animée par Jean-François Manzagol (06 75 48 28 22) réunit des retraités heureux de se retrouver le jeudi de 14 h à 17 h dans la salle Henri-Bonnet de Sarroux.

La bibliothèque tenue par Françoise Breton (05 55 96 86 84) ouvre ses portes le jeudi de 14 h à 17h ou sur rendezvous dans la salle Marcel-Bredèche.

L'atelier d'occitan est animé par Jean-Pierre Lacombe (06 88 96 19 52) le premier jeudi de chaque mois de 15 h à 18 h dans la salle Marcel-Bredèche.

L'atelier théâtre « Les Tréteaux du Plateau », dispensé par Marie-Françoise Delposen (07 85 96 02 85) propose un travail d'acteur et de mise en scène dans les locaux de l'ancienne école de Sarroux le mardi de 16 h à 19 h et un samedi par mois de 14 h à 18 h à l'issue duquel des représentations théâtrales ont lieu. Le thème choisi cette année, sous le titre « Il était une fois…nos mères! », traite de la relation toujours forte que chacun entretient avec sa maman.

Pour la première de cette représentation, le samedi 21 mai au Foyer rural salle Henri-Bonnet à Sarroux la troupe a fait salle comble, avec des comédiens engagés et ravis d'offrir du bonheur à un public enthousiaste et très réceptif à ces interrogations.

Toutes les émotions de tendresse, de vénération, d'incompréhension, mais aussi de remords et de regrets... tout ce qui nous lie à nos mères a été passé au crible, dans une ambiance où le rire et les pleurs se confondaient. Les prochains rendez-vous seront :

- ♦ Bugeat, samedi 4 juin à 20 h 30, Foyer Rural
- ♦ Bort, samedi 11 juin à 20 h 30, Salle Jean-Moulin
- ♦ Champs, samedi 25 juin à 20 h 30, Salle Henri-Moins
- ♦ Champagnac, samedi 2 juillet à 20 h 30, Bois de Lempre
- ♦ Neuvic, mercredi 6 juillet à 20 h 30, Salle polyvalente.



Par ailleurs, l'ALC organisera une semaine d'exposition d'« Art et d'Artisanat » à Saint-Julien dans la salle omnisports, du samedi 6 au 15 août ; sans oublier la Journée du Livre, douzième du nom, le 2 octobre.

Lors de l'Assemblée générale du 18 mars 2022 en présence de M. le Maire Xavier Gruat, nous avons eu le plaisir d'accueillir un nouveau membre actif au bureau, Danielle Noilhetas, habitante des Vialles qui renforcera notre action.





Initialement prévus le 22 juin prochain, les essais en charge des évacuateurs de crue (saut de ski) du barrage de Bort sont repoussés au 9 novembre 2022 en début d'après-midi.

Ces essais par paliers permettront de lâcher au final 250 m³ par seconde pendant une heure et demie à deux heures.

EDF demandera au public présent de bien respecter les zones balisées prévues pour cet évènement.

CÉRÉMONIE DU 19 MARS À SAINT-JULIEN





CÉRÉMONIES DU 8 MAI



Sarroux





RECHERCHE -

n mail reçu en mairie le 3 mai dernier nous dit ceci :

- 🥒 « Je m'appelle Marie Lambaré et j'habite à Leipzig dans le Land de Saxe en Allemagne.
- « Dans le cimetière de Kaditz, dans la banlieue de Dresde, reposent 117 soldats français de la guerre francoprussienne de 1870-1871.
 - « Parmi eux figure François Jouve décédé le 16/04/1871 et originaire de la commune de Sarroux [...].
- « Je souhaiterais savoir si des parents ou des descendants résident dans votre commune. Si oui, je serais intéressée pour les contacter.
- « En effet, la tombe collective où repose François Jouve dans le cimetière de Dresden/Kaditz va être rénovée et une l cérémonie d'inauguration sera organisée lorsque les travaux seront terminés. La participation d'un représentant de la commune et/ou d'un descendant (même éloigné) sera souhaitée.

Merci à toute personne qui aurait en sa possession des renseignements à propos de François Jouve, né le 19 juin 1849 de Antoine Jouve et Jeanne Baudry, de bien vouloir contacter le secrétariat de mairie.

JUDO CLUB DU PLATEAU BORTOIS

n club toujours aussi dynamique, avec de nombreux licenciés!

La pratique du judo pour les plus jeunes participe au développement physique des enfants tout en leur assurant une bonne concentration, une motricité au top et un très bon sens de l'équilibre...

Dans la première partie de saison, le club a organisé un stage sportif inter clubs (multi activités) regroupant 35 jeunes, un tournoi regroupant 150 jeunes et une remise de ceintures à Bort et Sarroux-Saint Julien. Quelques judokas ont participé au stage sportif d'Ussel, au tournoi d'Ussel, aux deux stages départementaux kata à Brive et Ussel.

Zoom sur Bastien Fonmartin qui réalise un bon début de saison pour sa première année benjamin, il combat dans la plus grosse catégorie en nombre de participant : il se classe 3e au tournoi régional de Saint-Léonard (87), s'incline en demifinale lors du tournoi régional de Brive, participation au criterium Limousin, 9e au Criterium Inter départemental benjamins à Coulounieix-Chamiers (24), 1er au tournoi d'Ussel et Bort, il participe actuellement au stage « Limousin » du 18 au 20 avril au centre sportif de Bugeat.

Sébastien Fonmartin a officié en tant que juge régional et arbitre lors de l'examen kata à Limoges pour l'obtention des



DÉCÈS

Nous présentons nos plus sincères condoléances aux familles de :

Chantal CHALVIGNAC épouse GATIGNOL;

Gérard DÉSIR;

Jean-Claude ESTRADE;

Andrée FARGE veuve CHAZAL;

Cécile JACQUEL veuve BLEU;

Lyliane LABBÉ;

Paul MÉCHIN:

Madeleine POUGEON veuve BREDÈCHE;

Philippe VEILLAT.

RÉDACTION (hors articles associations) François Barbazange, Jean-Paul Basset, Sophie Collette, Christine Gauthier, Daniel Gauthier, Nicolas Jouve, Jean-Pierre Lacombe, Hervé Massias, Pascale Vezat **PHOTOS** (hors articles associations)
Jean-Paul Basset, Nicolas Jouve, Jean-Paul Dasset, Nicolas Jouvé Jean-Pierre Lacombe, Hervé Massias, Jean-François Miallet, Jean-Louis Veillat, Stéphanie Viallard



Commune Nouvelle

Venez essayer le judo et le taïso !

DEUX SEANCES D'ESSAI GRATUITES (judo et taïso) Ouvert à tous dès 3 ans et demi jusqu'aux adultes AVEC PRÊT D'UN KIMONO POUR LE JUDO.

Pour plus de renseignements, contac Sébastien FONMARTIN (diplômé d'État) au 06-19-92-27-65 Site Internet: www.judo19.fr ou sur notre page Facebook

ceintures noires et au-dessus. Il se classe 3e au Tournoi de France (international master) à Saint-Aubin-de Médoc (33).

Prochain rendez-vous tournoi d'Auch et Châtellerault avec, en ligne de mire, les championnats de France.

Lors du tournoi par équipes du Palais-sur-Vienne (87) : L'équipe du JC Ussel / Plateau bortois avec 15 jeunes au total se classe 5e sur 12. Participants du club : Bastien Fonmartin, Alban Jaly et Gabriel Toutain-Niquet. En gagnant contre des équipes comme Poitiers, Limoges, Le Palais..., l'équipe s'incline d'une victoire pour accéder à la finale.

Encadrements pour l'ensemble des manifestations : Sébastien Fonmartin, 4e dan et diplômé d'État.

Cours les jeudis à Saint-Julien :

Baby Judo (3 ans et demi à – de 7 ans) de 17 h 15 à 18 h. Jeunes de 7 à 14 ans de 18 h à 19 h.

Taïso de 19 h15 à 20 h15 (ados/adultes en tenue de sport : renforcement musculaire avec et sans matériel, circuit training, gainage, abdos, fessiers...).

Cours les lundis à Bort :

Baby Judo (3 ans et demi à – de 7 ans) de 17 h à 17 h 45. Jeunes de 7 à 14 ans de 17 h45 à 18 h45.

Ados/adultes de 18 h 45 à 20 h 30. Et cours à thème les vendredis soirs.



Patrimoine de Sarroux-Saint-Julien, printemps à Saint-Nazaire.